

Bien pédaler à Ris-Orangis

P.16



P.22 -
Seniors'Forme
Pour bien préparer
les beaux jours

P.21 - Le football
pour lutter contre
les préjugés

P.25 - Campagne
de dératisation
« Il court, il court,
le furet... »

SOMMAIRE



P.4 à 10 - L'essentiel



P.11 à 15 - Coup de projecteur



P.20 - Résidence Le Château Dranem :
Écologie et droits des femmes

P.23 - Comités de quartier :
30 ans de vivre ensemble



P.27 - Temps libre

P.26 État civil

P.30 Tribunes

P.31 Vos élus



Chères Rissoises, chers Rissois,

Le 2 avril, nous avons voté notre budget 2025. Ce budget, comme les précédents, reflète l'engagement indéflectible de notre Municipalité en faveur d'un service public de qualité, d'un haut niveau d'investissement et d'une baisse de la fiscalité des ménages.

Depuis 2010, nous avons tenu notre promesse de ne pas augmenter les impôts locaux. Mieux encore, après la suppression de la taxe d'habitation pour tous les contribuables, nous n'avons pas compensé par un taux plus élevé de la taxe foncière. Cette décision a permis de préserver votre pouvoir d'achat tout en assurant la pérennité de nos finances publiques. Grâce à une gestion rigoureuse et à des choix budgétaires responsables, nous avons réussi à maintenir cette stabilité fiscale sans nuire à la qualité des services publics.

Parallèlement, nous avons continué à investir massivement dans des projets de proximité, notamment dans notre Cœur de ville et sur nos berges de Seine. Nos investissements municipaux, de plus de 46 millions en six ans, sont essentiels pour préparer l'avenir de notre commune et garantir un cadre de vie agréable et dynamique pour tous. Que ce soit par le développement de nos infrastructures, la rénovation de nouveaux équipements publics ou le soutien aux initiatives locales, nous avons fait le choix de l'investissement pour améliorer votre quotidien et stimuler notre économie.

La maîtrise de l'endettement a également été une priorité. Nous avons ainsi baissé les encours de notre commune de 19,5 % tout en finançant nos projets ambitieux. Cette rigueur budgétaire nous permet aujourd'hui de regarder l'avenir avec sérénité.

Enfin, nous avons respecté nos engagements en matière de transition écologique et sociale. Conscients depuis longtemps des enjeux environnementaux et sociaux, nous avons intégré ces dimensions dans chacune de nos décisions budgétaires. Des actions concrètes ont été mises en place pour réduire notre empreinte carbone, promouvoir les énergies renouvelables et soutenir les initiatives solidaires (développement de notre réseau de géothermie, renaturation de nos espaces publics, préservation de nos sols fertiles, installation de la Ferme de l'Aunette, plan « 1 000 arbres »...). Nous sommes déterminés à faire de notre commune un exemple de développement durable et inclusif.

Ce budget est le fruit d'un travail collectif, mené avec détermination et responsabilité. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus et des agents municipaux pour leur engagement et leur dévouement. Ensemble, nous construisons une commune résiliente, innovante et solidaire.

Je vous invite à prendre connaissance de ce budget et à participer activement à la vie de notre commune en participant aux réunions publiques qui auront lieu prochainement dans votre quartier. Votre avis et vos suggestions sont précieux pour nous aider à toujours mieux répondre à vos attentes.

Ensemble, continuons à bâtir un bel avenir pour notre commune et ses habitants.

Stéphane RAFFALLI

Maire de Ris-Orangis

Conseiller départemental de l'Essonne



www.ville-ris-orangis.fr
[Ville de Ris-Orangis](https://www.facebook.com/VilledeRisOrangis)
[Ville de Ris-Orangis](https://www.instagram.com/ville_ris_orangis/)

La Gazette de Ris-Orangis • Magazine municipal d'information • Dépôt légal en cours
• Place du Général-de-Gaulle 91130 Ris-Orangis • Tél. : 01 69 02 52 52 • Directeur de la publication : Stéphane Raffalli • Directrice de la rédaction : Estelle Poly • Rédactrice en chef : Léna Lefebvre • Rédaction : Jean-Philippe Monjot • Graphiste : Émilie Chicart • Photographes : Kamil Sivgin, Ange Da Silva, FocusKpture, iStock, ProVélo • Conception graphique, maquette : Drapeau Blanc • PAO et secrétariat de rédaction : Drapeau Blanc • Imprimée par Passion Graphic





L'ESSENTIEL



UN FORUM POUR TROUVER SON JOB D'ÉTÉ

L'été approche à grands pas, et de nombreux jeunes de 18 à 25 ans sont déjà en quête d'un job saisonnier. À cette occasion, les services Ris emploi et le PIJ (Point Information Jeunesse) de notre Municipalité organisent un forum dédié aux emplois estivaux, le mercredi 30 avril de 13h30 à 17h30, dans le gymnase de la Halle Jeunesse Victor-Schoelcher (rue Henri-Sellier).

Munissez-vous de votre CV et venez rencontrer des entreprises de divers secteurs prêtes à recruter ! Vous pourrez également consulter un affichage des offres d'emploi sur l'ensemble du territoire.

Ris emploi : 01 69 02 73 00, PIJ : 06 89 86 97 68

RENATURATION DES BERGES DE SEINE : C'EST PARTI !

Les travaux préparatoires au chantier de renaturation de nos berges de Seine ont commencé. Ces travaux portent pour l'instant sur le remplacement de la canalisation d'eau potable. Ils ont débuté côté Grand-Bourg, au passage à niveau de la gare. Ce remplacement s'étendra jusqu'à la base nautique. La fin de ce premier chantier est prévue pour le 20 juin. Par la suite, les travaux concernant la renaturation des berges, la construction de la future base nautique, de la Maison de la Seine, ainsi que la rénovation de la baignade, devraient débuter en juillet prochain.



COLONIES DE VACANCES : NE TARDEZ PAS !

Votre enfant a envie d'un séjour estival centré sur le poney et l'équitation ? Ou bien des vacances à la mer ou à la montagne ? Ou alors dans un cirque, sur une péniche ? Le « Passeport colo » 2025 est consultable sur le site de notre Ville (www.mairie-ris-orangis.fr) ou en version papier, disponible en mairie ou mairie annexe. Vous y trouverez toutes les destinations pour des vacances inoubliables cet été, pour les enfants de 6 à 17 ans.

Pour se préinscrire, envoyez la fiche de préinscription par mail à colo@ville-ris-orangis.fr avant le 11 avril inclus. Ne tardez pas ! Ce mode de préinscription permet à chaque enfant de choisir jusqu'à trois destinations pour ses vacances.

Service Éducation : 01 69 02 49 47, contact@ville-ris-orangis.fr

DON DU SANG : LE GESTE SOLIDAIRE

L'EFS-IDF (Établissement français du sang d'Île-de-France) organise une collecte dans notre ville le mercredi 30 avril de 15h à 19h30, salle Émile-Gagneux (7 rue Johnstone-et-Reckitt). Nous vous y attendons nombreux !



DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS À LA PISCINE RENÉ-TOUZIN

En partenariat avec notre agglomération Grand Paris Sud (GPS), vous pouvez profiter de deux nouvelles activités dans votre piscine René-Touzin (1 allée Jean-Ferrat).

Tous les jeudis de 18h à 18h45, un cours d'apprentissage à la natation est proposé pour les adultes (5 € pour les personnes habitant le territoire de GPS, 7 € pour les habitants hors GPS). Rappelons que, depuis deux ans, la section Natation de l'USRO propose également des cours d'initiation pour les adultes à la piscine René-Touzin.

Et si vous essayiez l'aqua-palming ? Il s'agit d'effectuer une série de battements, d'ondulations et d'abdominaux à l'aide de petites palmes pour faire travailler les muscles. Cette activité est proposée tous les mardis de 18h à 18h45 (mêmes tarifs que l'activité apprentissage pour adulte). Plus d'infos sur piscines.grandparissud.fr.

Enfin, n'oubliez pas les après-midis en famille à la piscine proposés par l'Association Mieux Vivre Ensemble à Ris-Orangis (AMVERO), en partenariat avec le service Vie des quartiers. L'entrée est au tarif unique de 1 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 4 ans). Les prochaines dates : 5 avril, 17 mai et 14 juin. Réservation obligatoire sur amvero.blogspot.fr / 06 38 18 62 12.



UN CARNAVAL PÉTILLANT AUX COULEURS DES 4 ÉLÉMENTS

Il est déjà temps de réfléchir à la tenue que l'on va porter pour participer à notre carnaval ! Celui-ci se déroulera le week-end des 24 et 25 mai prochains. Cette année, la thématique sera les 4 éléments (la Terre, l'Eau, l'Air, le Feu). Le samedi 24 mai, des animations carnavalesques seront proposées au parc des Oiseaux entre 15h et 18h. Mais le grand jour du carnaval sera le dimanche 25 mai à l'Anneau de roller à partir de 13h30. Le cortège débutera à 14h. Des animations seront proposées jusqu'à 18h30. De nombreux partenaires, dont Essonne Habitat, et de nombreuses associations rissoises seront de la partie avec les comités de quartiers de notre ville.

OPÉRATION CINÉ-VACANCES : PÂQUES AU CINÉMA !

Du samedi 12 au dimanche 27 avril inclus, les vacances de printemps sont une belle occasion pour aller voir quelques toiles dans nos deux Cinoches rissois. Le service Vie des quartiers renouvelle l'opération Ciné-vacances en partenariat avec notre agglomération Grand Paris Sud et Essonne Habitat. Pour une place adulte achetée, une place enfant est offerte. Les contre-marques sont à retirer au service Vie des quartiers sur présentation d'un justificatif de domicile.

 **Vie des quartiers : 01 69 02 46 60,
34 rue de la Fontaine**



SEMAINE DE LA MÉMOIRE ET DE LA DÉPORTATION

La Semaine de la Mémoire et de la Déportation va se dérouler du samedi 26 avril au dimanche 11 mai. Plusieurs événements commémoratifs sont au programme, organisés par la Ville et l'association Déportations, Persécutions et Mémoire :

- La cérémonie à la synagogue (1 rue Jean-Moulin) aura lieu le samedi 26 avril à 11h45, suivie d'un dépôt de gerbes devant la stèle de Jean Moulin à 12h30.
- La cérémonie officielle se déroulera le dimanche 27 avril à 10h30 avec un rassemblement devant le Monument aux morts, un dépôt de gerbes, des discours et une lecture de textes par les jeunes de l'association Citoyens agités.
- Dimanche 27 avril à 14h : visites guidées du Musée Dreyfus (Maison Zola) à Médan (Yvelines). Ces visites sont ouvertes aux Rissois, sur inscription. Tarif : 22 € par personne.
- Mardi 29 avril : présentation et signature du livre de Karine Sicard-Bouvatier, *Déportés : j'avais ton âge*, à la synagogue à 20h30.
- Du 2 au 19 mai : exposition « Les Héritiers » dans le hall du Centre culturel Robert-Desnos.
- Dimanche 4 mai : projection du film documentaire *L'Ombre du commandant*, de Daniela Völker, à 16h au Centre culturel Robert-Desnos.
- Dimanche 11 mai : projection du film *La Plus précieuse des marchandises* de Michel Hazanavicius, à 16h au Centre culturel Robert-Desnos.

i Inscriptions pour les visites au Musée Dreyfus : cederculture@gmail.com

AUTISME : UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT À RIS-ORANGIS

Le 2 avril est la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Dans notre ville, un accueil de jour pour les enfants et préadolescents de 5 à 12 ans avec autisme et troubles associés a ouvert ses portes en septembre 2024. L'accueil de jour « Filip » de Ris-Orangis est un établissement médico-social privé de l'association Autisme-Les Caméléons. Il propose un accompagnement individualisé des enfants en demi-journée ou journée complète. Au départ, l'association a dispensé des prises en charge à domicile chez les familles, mais, très vite, le besoin d'ouvrir un accueil de jour s'est fait sentir. « *Nous sommes une solution de repli pour les familles qui attendent une solution de placement dans un Institut médico-éducatif (IME)* », relève Mégane Paysant-Yonnet, coordinatrice de l'accueil de jour « Filip ». Aujourd'hui, les délais d'attente pour obtenir une place dans un IME sont de 3 à 6 ans. L'accueil de jour « Filip » suit actuellement 26 familles et 6 autres sont en liste d'attente.

i Accueil de jour « Filip » : 85b route de Grigny. Toute demande d'admission se fait par mail : megane.py@lescamaleons-autisme.com





PÂQUES : LES CHASSES AUX ŒUFS SONT OUVERTES !

Pas besoin de permis ! Cette chasse, ou plutôt ces chasses sont ouvertes à tous, et surtout aux petites et petits gourmands ! Et plusieurs rendez-vous sont au programme...



CHEZ NOS COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ...

Notre service Développement économique organise une grande chasse aux œufs chez les commerçants rissois du 12 au 23 avril. Et il ne s'agit pas de n'importe quels œufs... Découvrez les œufs décorés par les enfants des centres de loisirs et exposés chez vos commerçants de proximité. Pendant vos achats, retrouvez les œufs exposés, collectez 20 vignettes et notez le numéro de l'œuf. À la clé, de nombreux lots sont à gagner : 3 super lots, des cartes cadeaux de vos commerçants et un délicieux ballotin de chocolats ! Un tirage au sort aura lieu le vendredi 25 avril à 18h30 en salle des mariages de notre mairie.

Pour participer, inscrivez-vous au préalable et récupérez votre carte de participation. Plusieurs possibilités :

- entre le 2 et le 11 avril auprès du service Développement économique ;
- le 2 avril de 14h à 17h30 au Crédit Agricole (57 rue Pierre-Brossolette) ;
- le 9 avril au matin sur notre marché municipal ;
- le 11 avril de 15h30 à 17h30 à la Cabane de Ludo (44 rue Albert-Rémy).

Développement économique : 34 rue de la Fontaine, 01 69 02 74 32



RIS-ORANGIS

Chasse aux œufs chez vos commerçants

Du 12 au 23 avril 2025

Inscription obligatoire

Du 2 au 11 avril 2025 sur rendez-vous au service Développement économique
Le 2 avril de 14h à 17h30 au Crédit Agricole
Le 9 avril matin sur notre marché municipal
Le 11 avril de 15h30 à 17h30 à la Cabane de Ludo

Lots à gagner !

Service Développement économique, 34 rue de la Fontaine, 01 69 02 74 32
VILLE-RIS-ORANGIS.FR

AU POTAGER DE RIS-ORANGIS...

Et pourquoi pas une chasse aux œufs dans un potager ? Le Potager de Ris-Orangis (allée Rose-Valland, derrière le Chalet des associations) en organise plusieurs le samedi 12 avril en quatre créneaux (14h30, 15h, 15h30 et 16h), sur le thème d'Alice au pays des merveilles : nul doute que les petits lapins seront également de la partie ! Vous devrez choisir un créneau horaire lors de l'inscription. Les places sont limitées à 10 enfants (de 2 à 9 ans) par créneau.

Inscription par mail : lepotagerderisorangis@gmail.com ou par SMS au 06 89 63 18 59



LES ANIMATIONS DE PÂQUES AU MARCHÉ MUNICIPAL...

Ne manquez pas les animations de Pâques sur notre marché municipal, le samedi 12 avril de 9h à 13h. Au programme, une grande distribution de chocolats, des jeux et un tirage au sort pour tenter de gagner de nombreux cadeaux !



AU COMITÉ DE QUARTIER MARIE-BLANCHE...

Le comité de quartier Marie-Blanche organise une chasse aux œufs et un atelier créatif dans les Jardins familiaux le samedi 19 avril de 14h à 16h. Participation : 3 €.

Vie des quartiers (34 rue de la Fontaine) : 01 69 02 46 60 ou viedesquartiers@ville-ris-orangis.fr





SALON DU LIVRE DE L'ASSOCIATION FRANCO-KABYLE

Pour la deuxième année consécutive, l'Association franco-kabyle de Ris-Orangis (AFKRO) organise son salon du livre le samedi 19 avril de 13h à 18h au « 10 » place Jacques-Brel. C'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des écrivains de culture kabyle ; une quinzaine d'écrivains seront présents. Deux conférences sont également programmées, dont une sur l'artisanat. Pour les enfants, un atelier bande dessinée sera organisé ainsi que la lecture d'un conte. À la fin du salon, la chorale des enfants de l'association chantera, puis un concert de musiques kabyles sera donné en soirée.



DÉMARCHAGE À DOMICILE : ATTENTION AUX ABUS !

Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi, tout comme le démarchage par téléphone avec proposition de passer chez vous. Que ce soit pour faire inspecter votre charpente afin de détecter les termites ou des mérules, ou pour vous proposer d'isoler votre maison, les sollicitations ne manquent pas... Certains individus utilisent aussi ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin d'y effectuer un repérage en vue d'un cambriolage. Soyez vigilant ! Un « vrai » démarcheur doit vous présenter une carte professionnelle, justifier de son identité, de sa profession, et de l'entreprise pour laquelle il travaille. Mais certains démarchages peuvent aussi être abusifs. Ne vous laissez pas piéger ! Tout contrat doit respecter plusieurs conditions pour être valable, comme un délai de rétractation, un devis... Et sachez que le démarchage à domicile est interdit si vous avez clairement manifesté ne pas vouloir faire l'objet d'une visite.

L'arrêté du 11 mars 2014 de notre Municipalité stipule que le démarchage à domicile sur notre commune est autorisé « sous réserve que les intervenants présentent au service de Police municipale un extrait de K-bis, les cartes professionnelles des agents exerçant et précisent l'objet de leur démarchage avant toute prospection ». Si bien qu'un démarchage non déclaré « fera l'objet d'une interruption d'activité sur la commune ». En outre, « le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers ».

 [L'arrêté sur le site de la mairie : www.mairie-ris-orangis.fr/actes_reglementaires/2014-094-arrete-permanent-portant-reglementation-de-la-pratique-du-demarchage-a-domicile/](http://www.mairie-ris-orangis.fr/actes_reglementaires/2014-094-arrete-permanent-portant-reglementation-de-la-pratique-du-demarchage-a-domicile/)

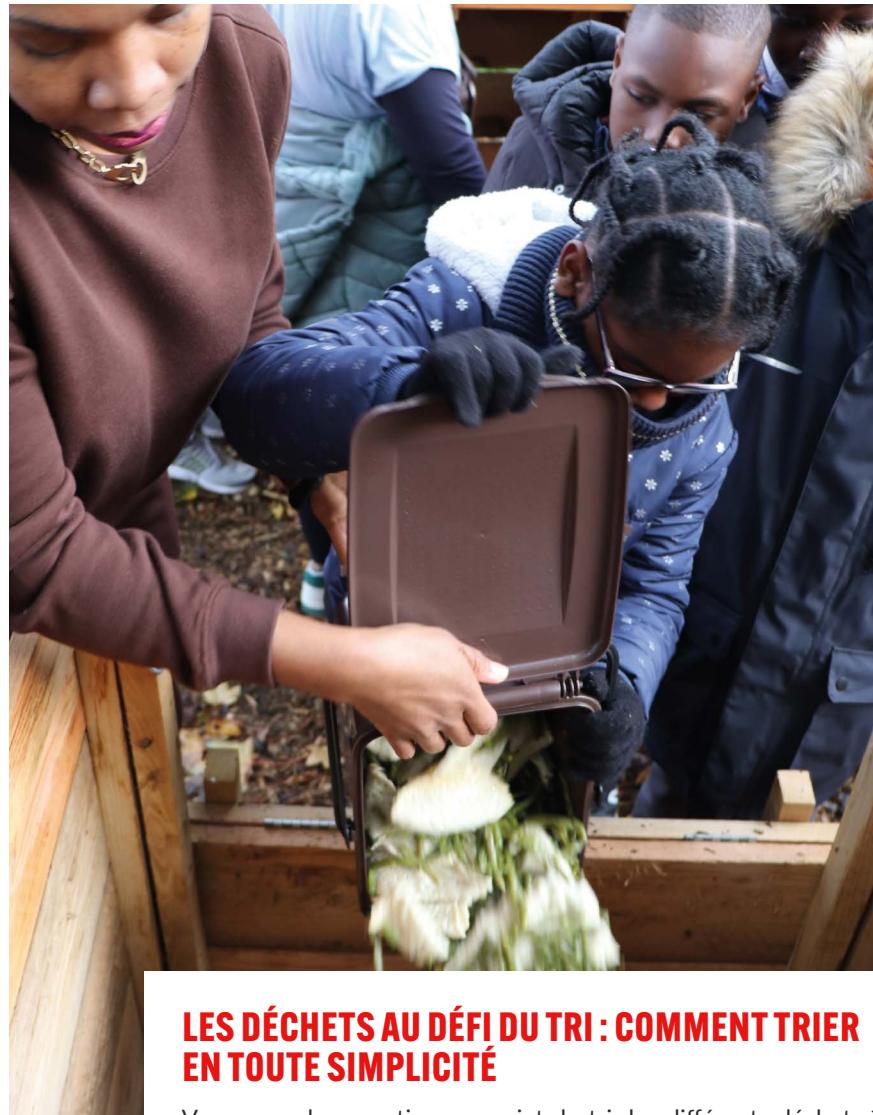




UN ATELIER POUR MIEUX COMPRENDRE SES DROITS

Le Point d'accès au droit et à la médiation (PADM) propose un atelier pour les jeunes de 18 à 25 ans concernant l'accès au droit, la lutte contre le non-recours aux aides sociales et l'inclusion numérique, le 23 avril de 14h à 17h au « 10 » place Jacques-Brel. Des études montrent que de nombreux jeunes ne recourent pas aux aides sociales auxquelles ils ont droit. Cet atelier, sous la forme d'un café-débat, a pour objectif de les informer, avec la présence de plusieurs partenaires du PADM (Grand Paris Sud, PIJ/PAJ, la Mission locale, les associations Emmaüs Connect, Parcours Solidaire...). Le PADM prépare également la prochaine Journée nationale de l'accès au droit et à la santé, qui se déroulera le 21 mai en matinée à la Maison de projet Cœur de Ville (16 place du Moulin à vent) et rue Edmond-Bonté pour un forum l'après-midi.

**i PADM : 53 rue Edmond-Bonté,
01 69 02 68 39**



LES DÉCHETS AU DÉFI DU TRI : COMMENT TRIER EN TOUTE SIMPLICITÉ

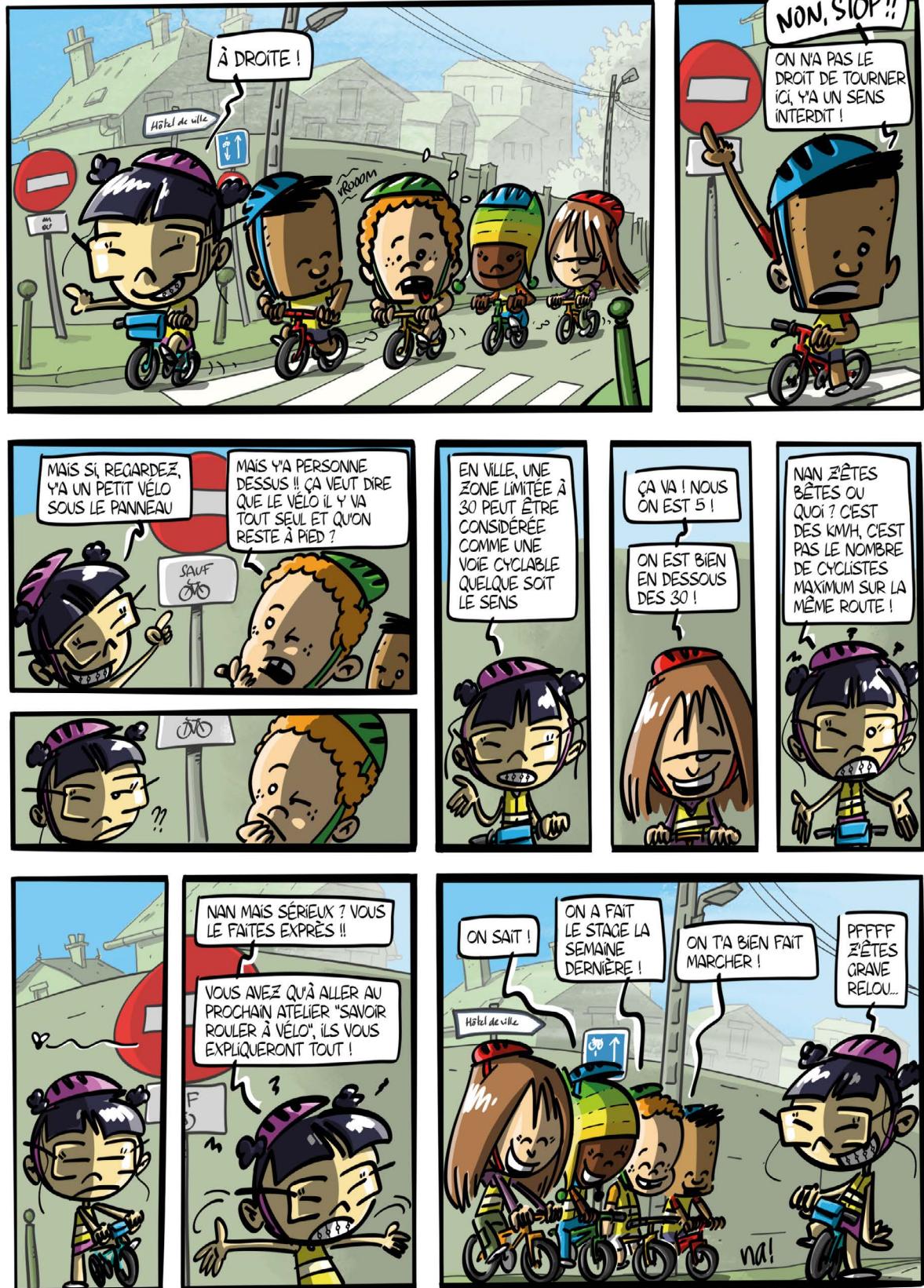
Vous avez des questions au sujet du tri des différents déchets ? Vous souhaitez savoir ce qu'ils deviennent après le tri ? Pilotés par le service Vie des quartiers, trois ateliers vous sont proposés en partenariat avec notre agglomération Grand Paris Sud et son prestataire « Les Petits débrouillards ». L'atelier « pollution » vous fera comprendre comment les déchets peuvent transmettre des polluants lorsqu'ils sont dans la nature. L'atelier « Consignes de tri » vous expliquera comment trier. L'atelier « Avenir des déchets » vous fera découvrir les différentes filières de recyclage. Ces ateliers s'adressent aux adultes ainsi qu'aux adolescents. Le parcours complet dure 1h20 (25 minutes par atelier). Trois dates sont proposées : les 5 avril, 14 juin et 13 septembre, de 14h à 17h à la Maison de projet Cœur de Ville (16 place du Moulin à vent). Le service Vie des quartiers organise également un atelier de sensibilisation au compostage (avec remise d'un composteur à l'issue de l'atelier), animé par DM-Compost, le 2 avril de 18h à 19h30 à la Maison de projet Cœur de Ville.

**i Inscriptions auprès du service Vie des quartiers (34 rue de la Fontaine) :
01 69 02 46 60 ou viedesquartiers@ville-ris-orangis.fr**

LES PTITS RISSOIS

EPISODE 3

EN VILLE,
À VÉLO



COUP DE PROJECTEUR



8 MARS

L'Égalité en scène : au « 10 » place Jacques-Brel, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, un moment convivial et inclusif avec des spectacles, des animations, des stands d'information sur l'égalité entre les femmes et les hommes.



COUP DE PROJECTEUR



27 FÉVRIER

Atelier « Prépare ton brevet », organisé par le service Scolaire.



28 FÉVRIER

Fin des vacances d'hiver dans nos ludothèques.



7 MARS

Forum « Les Femmes en mouvement », à la MAS La Briancière, organisé par le service Développement économique.



3 MARS

Dépistage bucco-dentaire à l'école Derrida, organisé par le service Atelier santé ville.





COUP DE PROJECTEUR



8 MARS

L'Égalité en scène au « 10 » place Jacques-Brel.



10 MARS

Tournage de la série « Maison de retraite » (TF1) dans le quartier Marie-Blanche.





COUP DE PROJECTEUR





COUP DE PROJECTEUR



15-16 MARS

Week-end brocante et vide-greniers sur nos berges de Seine.



17 MARS

Parcours Citoyens : les élèves de nos écoles rissoises ont découvert le fonctionnement de notre Municipalité.



19 MARS

Concert Peace and Lobe au Plan, pour sensibiliser les adolescents aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées.



22 MARS

La Semaine de la petite enfance au « 10 » place Jacques-Brel.



21 MARS

Dîner-concert de la Saint-Patrick à la MAS La Briancière.



Bien pédaler à Ris-Orangis



Pour les déplacements du quotidien ou les balades, le vélo a le vent en poupe. Qu'il soit « musculaire » ou à assistance électrique (VAE), il allie praticité, indépendance et permet de se déplacer partout sur de courtes ou de plus longues distances. Véritable « petite reine » des mobilités douces, il est au cœur des efforts de notre Municipalité pour faciliter et encourager son usage en ville.

En 2017, notre Commune décidait de limiter la vitesse à 30 km/h dans toutes les rues, sauf la RN7 (maintenue à 50 km/h). Et « quand une ville est à 30 km/h, toutes les rues sont automatiquement à double sens cyclable, c'est la règle », souligne Benoît Carrouée, coordinateur et formateur de ProVélo Sud Île-de-France à Ris-Orangis. En limitant ainsi la vitesse, la circulation devient plus apaisée, laissant toute leur place aux cyclistes.

Forte d'une dizaine d'éducateurs agréés, ProVélo est une association qui dispose de trois vélos-écoles, dont une à Ris-Orangis. Elle propose des formations pour enfants et adultes, encadre des balades familiales, fournit conseils, expertise, et assistance pour régler ou entretenir son vélo.

PÉDALER EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans nos rues, le marquage de figurines « vélo » vient informer et renforcer la sécurité.

« Quand on est cycliste, on constate que, lorsqu'une voie est bien marquée, l'automobiliste sait qu'il peut croiser un vélo et que celui-ci n'est pas en infraction », poursuit Benoît Carrouée.

Récemment, des panneaux ont été installés dans notre ville au niveau des feux tricolores de certains carrefours. Ceux-ci indiquent que les cyclistes sont autorisés à passer au feu rouge en cédant le passage aux piétons et aux voitures qui ont vert. Cela permet aux vélos de pouvoir démarrer avant les voitures et évite l'effet de cisaillement.

Depuis la piétonnisation des voies sur nos berges de Seine, les vélos peuvent rouler paisiblement le long de notre fleuve. Les travaux de renaturation des berges prévoient de conserver une voie de 4 mètres de large, pour limiter les conflits d'usage entre piétons et cyclistes. « À Ris-Orangis, nous travaillons beaucoup sur la cohabitation cyclistes/piétons, les premiers doivent être très respectueux des seconds : un vélo ne doit pas frôler un piéton », ponctue Benoît Carrouée.



Notre Commune a mis en place plusieurs dispositifs pour favoriser et faciliter la circulation des vélos en ville. Elle a même été précurseure, notamment sur le marquage, des trajectoires matérialisées pour les cycles. Avec ses nombreuses voies vertes, notre ville offre également aux cyclistes des balades agréables, que ce soit le long des berges de Seine ou sur la Coulée verte. D'autres aménagements sont aussi à l'étude pour encourager les Rissoises et les Rissois à circuler à vélo. »

Pierrick BROUSSAU

Conseiller délégué chargé des Transports





Notre Municipalité et la Cité éducative ont impulsé des formations à destination des scolaires, dispensées par ProVélo. Depuis deux ans, le programme *Savoir rouler à vélo*, recommandé par l'Éducation nationale, permet à tous les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles rissoises de suivre des stages pour apprendre à circuler en ville. « L'objectif est que tous les enfants soient capables de se déplacer en autonomie à vélo, ce qui n'est pas évident : 25 % des enfants de CM1 ne savent pas ou très peu rouler à vélo », explique Benoît Carrouée.

ROULER SUR LE SITE PROPRE DU TZEN 4

Depuis la fin des travaux d'aménagement du site propre de la ligne du TZen 4, la question de l'accès aux vélos se pose. « Le TZen 4 a été réalisé par Île-de-France Mobilités sans aménagements cyclables et cela pose problème, notamment route de Grigny, alors que la loi prévoit

l'obligation de créer ce type d'aménagement », pointe Benoît Carrouée.

L'article L228-2 du Code de l'environnement stipule en effet qu'« à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines [...] doivent être mis au point des itinéraires cyclables ». Et si « la réalisation ou la rénovation de voie vise à créer une voie en site propre destinée aux transports collectifs et que l'emprise disponible est insuffisante pour permettre de réaliser ces aménagements, l'obligation de mettre au point un itinéraire cyclable peut être satisfaites en autorisant les cyclistes à emprunter cette voie ».

Pour résumer, « la seule solution est donc d'autoriser les vélos sur le site propre du TZen 4, d'autant plus que la voie, de 7 mètres de large, permet le dépassement en toute sécurité », ajoute Benoît Carrouée. ProVélo propose ainsi que la circulation des vélos y soit autorisée avec la mise en place d'un observatoire « pour voir comment les choses se passent avec les bus, en faisant participer les chauffeurs qui peuvent avoir une appréhension vis-à-vis des vélos. »

ROULER EN VILLE EN TOUTE SÉCURITÉ

Le cycliste doit :

- avoir un vélo bien réglé et en bon état ;
- rouler près du milieu de la voie pour éviter l'ouverture intempestive d'une portière d'une voiture garée ;
- ne pas rouler sur les trottoirs, strictement réservés aux piétons.

Il est indispensable d'acquérir une certaine habileté : s'entraîner ou suivre une formation est vivement recommandé. ProVélo propose des séances pour adultes (12 € pour 2 heures).

Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (et conseillé pour tous).

Le gilet haute visibilité est obligatoire la nuit hors agglomération, et recommandé partout, de jour comme de nuit. Pour une bonne visibilité, choisissez-le fluo en jaune, orange ou vert.

Des gants fluorescents et des rétroviseurs améliorent la sécurité et la visibilité lors des changements de direction.



QUEL VÉLO CHOISIR ?

Ça y est, vous vous êtes décidé à franchir le pas, ou plutôt la pédale, et de vous mettre au vélo. Seulement voilà, face à l'offre pléthorique dans les magasins spécialisés, vous vous demandez quelle est la « petite reine » adaptée à vos besoins...



- Un VTT (vélo tout-terrain) est adapté aux sentiers accidentés, avec de la boue... Il n'est pas adapté à la circulation en ville : il n'a pas de garde-boue, pas de porte-bagages, pas de béquille, pas de dynamo pour les lumières. Idem pour le VTC (vélo tout chemin), qui est destiné aux randonnées.

- Le vélo de course, ou gravel, conçu pour rouler vite sur des routes de campagne ou de montagne, offre une position plongeante pour le haut du corps, ce qui induit une mauvaise visibilité. Ses freins ont une accessibilité médiocre. Il n'est pas conseillé en ville.

- Le vélo de ville dispose de tous les équipements : porte-bagages, garde-boue, béquille, dynamo et lumières (avant et arrière), voire un panier à l'avant. Vous pouvez également rajouter des sacoches latérales, un antivol en U ainsi qu'un antivol de cadre. Il dispose de freins très accessibles, de six réflecteurs et d'une sonnette. Il permet une posture où le dos est juste légèrement penché vers l'avant – la posture à angle droit est mauvaise pour le dos –, confortable et garantissant une bonne visibilité.

- Le vélo à assistance électrique (VAE) : le moteur électrique assiste votre pédaillage. C'est un avantage pour les côtes. Mais il a des contraintes : batterie à recharger, le vélo est plus lourd et plus cher à l'achat. La Région Île-de-France propose une aide de 400 € pour l'achat d'un VAE. En revanche, depuis le 15 février 2025, l'État a supprimé ses aides pour l'achat d'un vélo.

La législation impose que le moteur d'un VAE soit bridé, il s'arrête dès que la vitesse atteint 25 km/h. N'envisagez surtout pas de débrider le moteur pour rouler plus vite. Vous pouvez encourir une très lourde amende pour défaut d'assurance et défaut d'immatriculation car votre VAE est dans ce cas considéré comme un deux-roues à moteur type scooter.

- Le vélo pliant, à assistance électrique ou non, permet de prendre le train où il est autorisé une fois plié. C'est aussi la solution pour ceux qui habitent un immeuble qui ne dispose pas d'un local à vélo sécurisé : on peut le monter chez soi sans peine. Mais avec ses roues plus petites qu'un vélo courant, il a un peu moins de stabilité.

BONNES ADRESSES...

 **ProVélo** : provelo-idf.fr : le site fourmille de conseils et d'itinéraires de balades à vélo dans Ris-Orangis et alentours.
 ▶ Benoît Carrouée, coordinateur : 07 50 30 16 29
 ▶ Pierre Labourdette, pour les balades familiales : 06 52 93 79 34
 ▶ Jeff Brune, formation pour les enfants : 06 06 85 13 97

 **Dare-Dare** : Association qui promeut, facilite et encourage les initiatives qui permettent de circuler à vélo dans la région d'Évry-Courcouronnes : www.dare-dare91.org

 **Région / Île-de-France Mobilités** : Aides pour acquérir un vélo : www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo
 Location de vélos électriques longue durée : www.veligo-location.fr



ROULER, C'EST BIEN... ENTREtenir ET RÉPARER, C'EST MIEUX

L'association rissoise L'Attribut propose régulièrement des ateliers de co-réparation de vélos dans son local (rue du 8 Mai 1945). Les bénévoles vous accompagnent pour entretenir ou réparer votre bicyclette.

 Pour connaître le prochain atelier : lattribut.org/events, 07 57 18 77 77

MARCHÉ AUX VÉLOS POUR TROUVER LA BONNE AFFAIRE !

Le 12 avril, l'association L'Attribut et Provélo, en partenariat avec l'association Dare-Dare et la Cité éducative, organisent un marché aux vélos de 14h à 17h à l'école élémentaire Moulin-à-Vent. Vous pourrez aussi vendre votre vélo (rendez-vous le 12 avril de 9h30 à 12h). Sachez que 120 vélos sont déjà en attente d'un nouveau propriétaire.





RÉSIDENCE LE CHÂTEAU DRANEM

ÉCOLOGIE ET DROITS DES FEMMES

L'EHPAD Le Château Dranem organise tout au long de l'année des rencontres et des événements intergénérationnels. Le 11 mars, il était question des droits des femmes et de l'écologie dans le cadre de l'opération « Je plante un arbre ».



En 2023, Le Château Dranem avait organisé pour la première fois la plantation d'un arbre dans le parc du château avec des enfants des écoles rissoises, en hommage à Wangari Maathai. Cette personnalité politique kényane, prix Nobel de la Paix 2004, s'est illustrée pour son engagement en faveur des droits des femmes et de l'écologie. Un choix symbolique, puisqu'elle était surnommée « La femme qui plantait des arbres ».

Depuis, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, « nous plantons un arbre avec les enfants des écoles de la ville et le personnel soignant, un arbre auquel on attribue un nom », précise Marie-Louise Sambin, animatrice au Château Dranem. Le 11 mars dernier, l'arbre planté a été baptisé Simone Veil, en hommage à cette figure emblématique des droits des femmes.

« Osez explorer, osez créer, osez apprendre »

Une soixantaine d'élèves de plusieurs classes de l'école d'Orangis ont participé à cette opération. Cette action

pédagogique vise à sensibiliser les enfants à la fois à l'écologie, à prendre soin de la nature, et à valoriser les femmes qui ont marqué l'histoire.

L'après-midi s'est poursuivi avec un spectacle sur le thème du Petit Chaperon rouge. Un spectacle ludique dont les décors ont été réalisés par les résidents du Château Dranem. Puis une des résidentes, ancienne scientifique ayant exercé au CNRS, a animé une conférence en hommage à Marie Curie. Elle a souhaité partager son expérience en mettant en lumière le rôle des femmes dans la recherche.

Elle a ensuite lu un poème de sa composition, souhaitant communiquer aux élèves rissois le désir d'oser : « Osez explorer, osez créer, osez apprendre, osez échouer et recommencer. » Un message fort, destiné notamment aux petites filles présentes, pour les encourager à envisager un parcours scientifique. Un moment d'une grande intensité qui a clôturé cette après-midi. ■



RIS EN GRAND



LE FOOTBALL POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

Le 16 avril va se dérouler le tournoi de foot de l'AJMF, association qui promeut les valeurs de respect, de solidarité et de tolérance.

Devenu une tradition annuelle, ce tournoi de foot revient en 2025 pour sa 11^e édition. Créeé en 2008 à Ris-Orangis sous l'impulsion de Michel Serfaty, rabbin de la ville, l'Amitié judéo-musulmane de France (AJMF) lutte contre les préjugés, notamment autour du judaïsme et de l'islam, et œuvre à déconstruire les stéréotypes nés de la méconnaissance de l'autre.

Le Tournoi de football de l'Amitié de l'AJMF s'inscrit pleinement dans cette démarche. C'est également une compétition mixte auquel participent des filles comme des garçons, issus de différentes équipes, en partenariat avec notre service Jeunesse. L'initiative se veut ainsi une réponse forte à la propagation

des regards racistes, antisémites et antimusulmans.

« C'est le sport qui les rassemble »

« Nous passons la journée à faire jouer et se rencontrer ces enfants, le sport est un moyen pour les rapprocher et faire émerger des relations entre eux, voire des amitiés », indique Michel Serfaty. Ces jeunes, issus de différentes sensibilités culturelles, ethniques ou religieuses, se réunissent autour d'une passion commune, le foot, qui transcende tous les clivages. « Le but est de cultiver la tolérance dans l'esprit des jeunes, qu'ils s'habituent à l'idée que, peu importe les religions, c'est le sport qui les rassemble. »

Pour la première fois, le tournoi se déroulera dans le gymnase de la Halle

Jeunesse Victor-Schoelcher (2 rue Henri-Sellier), de 10h à 17h, le 16 avril. Outre les matchs, des stands seront disposés à côté du terrain autour des thèmes « Bien vivre ensemble » et « Halte aux préjugés ». De plus, des jeux interactifs sur le judaïsme et l'islam permettront aux équipes de gagner des points supplémentaires. Car il s'agit bien d'un mini-championnat et, à la fin du tournoi, l'équipe gagnante se verra remettre la Coupe de l'Amitié ainsi que des médailles pour les joueurs. Les inscriptions sont encore ouvertes en s'adressant au service Jeunesse. Quant au public, venez nombreux pour soutenir les équipes ! ■

INFO

Service Jeunesse : 01 69 02 68 12,
communication.ajmf@gmail.com



SENIORS'FORME

POUR BIEN PRÉPARER LES BEAUX JOURS

Du 7 au 11 avril, notre service Retraités et Temps libre (SRTL) propose le plein d'activités pour les seniors, avec un programme riche qui saura satisfaire tous les goûts.



Etre retraité ne veut pas dire rester inactif ! Le SRTL propose tout au long de l'année des activités variées ainsi que des rencontres, des sorties dédiées à nos seniors. Le fil rouge est le bien-vieillir tout en créant du lien social, en luttant contre l'isolement de certains aînés au travers de temps forts de partage et d'émotion.

Avec Seniors'Forme, du 7 au 11 avril, le SRTL a concocté une semaine d'activités physiques adaptées et ludiques. Une vraie cure de jouvence, bénéfique tant pour le corps que pour l'esprit !

Une randonnée intergénérationnelle au Bois Chardon

Des séances d'initiation à la sophrologie et au Pilates sont proposées ainsi qu'un atelier sport et santé, avec des activités douces qui permettent à la fois d'entretenir sa forme et de se relaxer. Un dépistage visuel est également

au programme. Pour le bien-manger, un atelier culinaire vous apprendra à préparer des Energy balls, qui regorgent de protéines, de vitamines et de minéraux.

Temps fort de cette semaine, la randonnée intergénérationnelle sera organisée avec les enfants des centres de loisirs, le mercredi 9 avril, au Bois Chardon, à Champrosay. Enfin, le yoga du rire vous permettra de retrouver l'insouciance de l'enfance grâce à la pratique du rire volontaire, qui procure des bienfaits physiologiques et psychologiques.

Le programme détaillé de Seniors'Forme est disponible sur la page d'accueil du site de notre Municipalité (www.mairie-ris-orangis.fr) et en version papier à la mairie ou mairie annexe ainsi qu'au SRTL. Les inscriptions sont ouvertes auprès du SRTL. ■

INFO

SRTL : 13 route de Grigny, 01 69 02 73 40



Avec l'arrivée du printemps, l'objectif est d'inciter nos seniors à bouger, à engranger de l'énergie pour aborder l'été en pleine forme. Le retour de la belle saison est propice à des activités en extérieur, à retrouver des amis, tisser de nouveaux liens. C'est tout l'objectif des activités proposées par le SRTL, permettant de créer du lien social et des échanges entre nos aînés. »

Josiane BERREBI

Maire-adjointe chargée des Retraités et de la Santé.

COMITÉS DE QUARTIERS

30 ANS DE VIVRE ENSEMBLE

Créés en 1995, nos dix Comités de quartiers ont 30 ans en 2025.
Organisant des activités, des événements, des sorties tout au long de l'année,
ils sont la pierre angulaire de la cohésion et de la solidarité dans notre ville.



« Je suis rentrée un peu par hasard... Après une fête des voisins, je suis venue à une réunion et puis je suis devenue membre », explique Stéphanie Kétan, référente du comité Aunette-Brossolette depuis 2019. Ce comité de quartier compte 22 bénévoles très actifs. Car les comités de quartier sont avant tout des lieux de convivialité, de rencontres et d'échanges entre voisins.

Les dix comités de quartiers rissois participent à chaque événement, que ce soit le petit train du Père Noël en décembre dernier ou le Carnaval, fin mai. Par ailleurs, chaque comité organise régulièrement des rencontres, des sorties, des animations, des repas à thème... « Dans le Comité Aunette-Brossolette, nous privilégions les actions et les sorties culturelles », indique Stéphanie Kétan.

L'objectif est toujours de fédérer les énergies et, surtout, de créer du lien social à

travers leurs activités. Lieux de démocratie participative, les comités de quartiers sont également un espace de dialogue entre les habitants. Constamment à l'écoute des Rissoises et des Rissois, ils s'impliquent aussi dans l'amélioration du cadre de vie et transmettent à la Municipalité les préoccupations locales à ce sujet.

Des rendez-vous trimestriels pour tous les comités

Le service Vie des quartiers est là en soutien, que ce soit sur le plan logistique ou pour la communication de leurs actions. L'Association mieux vivre à Ris-Orangis (AMVERO) centralise, quant à elle, la gestion des fonds alloués aux comités.

Chaque trimestre, les Petites auberges citoyennes réunissent tous les membres des comités de quartiers. C'est le service Vie des quartiers qui a impulsé ce rendez-vous, « une très belle rencontre à chaque fois, qui permet à chaque comité de parler de ses actions », estime Stéphanie Kétan. La prochaine Petite auberge citoyenne se déroulera le 10 avril prochain.

Nul doute que la question du trentième anniversaire sera évoquée ! Et avec l'arrivée du printemps, nos dix comités de quartiers s'activent déjà pour les grands rendez-vous à venir : le Carnaval, les Fêtes des voisins, fin mai, puis toutes les animations de l'été rissois. Autant de bonnes raisons pour venir à la rencontre des membres du comité de votre quartier lors des activités, voire de s'y inscrire ! ■

INFO

Vie des quartiers : 01 69 02 46 60,
viedesquartiers@ville-ris-orangis.fr
AMVERO : 1 rue Léon-Blum, 06 38 18 62 12,
amvero.blogspot.com



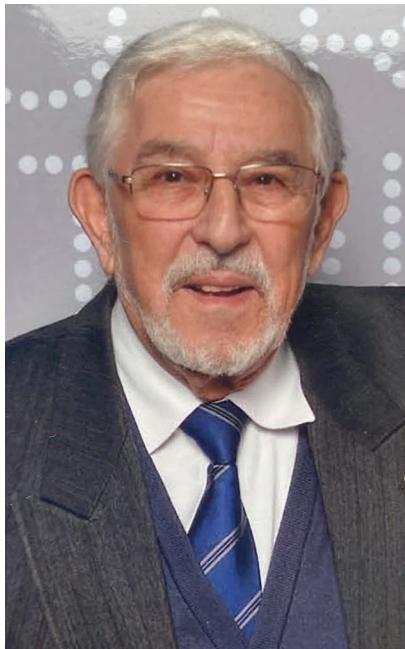
Nos dix comités de quartiers ont un rôle essentiel pour le vivre ensemble à Ris-Orangis. Générateur de lien social, ils organisent et participent à de nombreuses manifestations qui se déroulent dans notre ville, permettant de lutter contre l'individualisme et l'isolement. Ils valorisent et promeuvent également chacun des quartiers de notre commune dont ils contribuent à améliorer le cadre de vie. »

Jean-Paul MONTEIRO

Conseiller délégué chargé de la Vie des quartiers



DEUX DESTINS, LA MÊME FORCE D'ENGAGEMENT



Yves Bensaïd était très investi à Ris-Orangis. Son décès, le 20 février à l'âge de 89 ans, a ému nombre de Rissoises et de Rissois tant il était bien connu dans la ville.

Né à Tlemcem (Algérie) en 1935, Yves Bensaïd et sa famille firent partie de la population rapatriée d'Algérie. Instituteur, il était très engagé auprès des enfants et des parents d'élèves.

En Métropole, il a d'abord enseigné à Saint-Maur-des-Fossés, avant d'être muté à l'école Guerton de Ris-Orangis en 1971, qu'il a dirigé pendant près de 30 ans.

Un engagement qui s'est traduit par la distinction des Palmes académiques, d'abord en tant que Chevalier, puis d'Officier, et enfin de Commandeur en 2007, alors qu'il était à la retraite. Il souhaitait « faire avancer les questions éducatives au sein de l'école », confie sa fille, Véronique Bensaïd.

Conseiller municipal de notre Commune

Yves Bensaïd a également été président du CEDER (Centre d'étude, de documentation et de recherche des cultures juives), aux côtés de Michel Serfaty, rabbin de Ris-Orangis. Une fois à la retraite, il était adhérent au CIARE (Club israélite du 3^e âge de Ris-Orangis et alentours). Et c'est aussi dans l'engagement politique qu'il s'est illustré. Dans notre ville, il a été trésorier de la section locale du Parti socialiste. En 1995, il est devenu conseiller municipal aux côtés de Thierry Mandon, alors élu maire de notre Commune.

À sa famille, à ses proches, à toutes celles et tous ceux qui ont partagé un bout de chemin avec lui au fil de ses engagements, Stéphane Raffalli au nom de notre commune adresse ses plus fraternelles condoléances. ■



Parisien d'origine, Albert Bouchy a passé son enfance dans la capitale. Il est décédé à 90 ans, le 5 mars dernier à Évry. Avec son épouse, il s'était installé à Ris-Orangis en 1965, aux Hameaux de la Roche.

Cadre chez EDF à Paris, Albert Bouchy prenait tous les jours le RER D durant sa vie professionnelle. Sportif, il a pratiqué l'aviron sur la Seine pendant 40 ans. Très investi dans la vie paroissiale rissoise, il animait la catéchèse et l'aumônerie auprès des enfants. Il contribuait également à la rédaction de la feuille paroissiale. Dévoué, il a été brancardier à Lourdes pendant 40 ans, une semaine chaque année.

Un acteur engagé dans la vie rissoise

Tourné vers les autres, simple et généreux, il a fondé l'AMAD (Association de maintien et d'aides à domicile) et en a assuré la présidence pendant 20 ans. Avec 40 aides à domicile, cette association rissoise accompagne

les personnes en perte d'autonomie afin qu'elles puissent rester le plus longtemps possible à domicile.

Animé de valeurs profondément humanistes, Albert Bouchy donnait des cours d'alphabétisation à des personnes issues de l'immigration. Une fois à la retraite, il s'est adonné à plusieurs activités artistiques. « Il a longtemps fait du théâtre, notamment à l'ancienne MJC de Ris-Orangis, et, après avoir pris des cours de peinture, il a peint plus d'une centaine de tableaux qu'il a exposés dans la ville », précise son fils, Jean-Marc Bouchy.

À sa famille et à ses proches, Stéphane Raffalli au nom de notre commune adresse ses plus chaleureuses condoléances. ■

CAMPAGNE DE DÉRATISATION « IL COURT, IL COURT, LE FURET... »

Oubliez la Mort-aux-rats ou les anticoagulants, néfastes pour l'environnement et dangereux en cas d'ingestion accidentelle. Fini les poisons : place à une technique innovante, efficace et respectueuse de la nature.



En partenariat avec notre agglomération Grand Paris Sud et Essonne Habitat, notre Commune a lancé une campagne de dératisation. C'est la société Prédal qui est en charge de réguler la population de rats sur notre ville - des rongeurs qui, rappelons-le, sont source de nuisances et vecteurs potentiels de maladies.

Pour cette mission, Prédal utilise une méthode naturelle et redoutablement efficace : l'association de furets et de chiens. Le furet, prédateur naturel du rat, agit comme un rabatteur. Grâce à sa petite taille, proche de celle du rat, il peut se faufiler dans les terriers pour en déloger les rongeurs. Terrorisés par l'odeur et la présence du furet, les rats sont poussés vers l'extérieur... où des chiens spécialement dressés les attendent.

La société Prédal est déjà intervenue dans le quartier du Plateau. La prochaine opération se fera prochainement dans le quartier de la Réno.

Une méthode employée dès l'Antiquité

Le système furets-chiens est particulièrement efficace. En une demi-heure, une soixantaine de rats peut être éliminée. Cette méthode de prédation naturelle a fait ses preuves. Elle était employée dès l'Antiquité, notamment chez les Romains.

Par ailleurs, le furet est un animal qui a une odeur assez forte, proche de celle du putois - ils sont cousins. Cette odeur est persistante et sert de répulsif naturel contre les rats.

Quelques gestes simples pour limiter la prolifération

Pour se préserver des rats et éviter leur prolifération (un couple de rats peut se reproduire tout au long de l'année et la colonie peut atteindre 1 000 individus au bout de 12 mois), rappelons certaines pratiques responsables à mettre en œuvre : bien fermer les sacs-poubelles, nettoyer régulièrement les conteneurs poubelles, ne pas laisser de déchets alimentaires au sol et ne pas nourrir les animaux errants (les rats raffolent des croquettes pour chats et chiens). ■



Toutes les villes font face à la problématique de la prolifération des rats. Réguler leur population est un enjeu de santé publique. Notre Municipalité a choisi une méthode reconnue pour son efficacité et respectueuse de l'environnement. Aucun raticide ou produit chimique n'est employé. La technique est naturelle et permet de limiter la prolifération des rats dans le temps. »

Noureddine SIANA

Maire-adjoint
chargé de la Protection civile,
des Incivilités et de la Propreté

**NAISSANCE**

- 3 février
ZERAGUINE Sarah
- 5 février
TSHIMANGA BAUD
Loïss Brooklyn Rita
- 9 février
CARRIE Margot
Sylviane
- 17 février
JUQUIN Eyden
Thierry André
- 23 février
TALAOUBRID Imran
- 24 février
TOUATI Kylian
- 25 février
SELVI Emir Mahmut

MARIAGE

- 22 février
TUNCEL Riza Okan et
AOUDJA Lea Sarah
- 28 février
BOZTAS Ersin et
ÂAMIMI Imane
- 8 mars
CHARPENTIER
Basile Yoan et
RODRIGUES DOLLE
Michelle

DÉCÈS

- 28 janvier
DE PINA Emilia
Maria épouse
COEURDEROY, 58 ans
- 30 janvier
FONTAINE Michèle
Reine Lucienne épouse
PEYRON, 79 ans
- 4 février
DOS SANTOS
BELCHIOR Manuel,
77 ans
- 10 février
LOMBARDI Elvira,
88 ans
- BAROUDI Fatima
épouse MOULAI-
SOUGA, 68 ans
- 11 février
SEMEDO JORGE
Cirilo, 56 ans
- LEGROS Monique
Georgette Fernande
veuve CHAMPENOIS,
85 ans
- BONNEAU Christiane
Camille veuve
PERTHUIS, 101 ans

13 février

CRASSELTS Janine
veuve JOURNÉ, 90 ans

18 février

VENTURA Thérèse
Christine veuve
DUPARD, 89 ans

20 février

BEN SAÏD Yves David,
89 ans

DIAZ Didier, 89 ans
THOMAS Alain
Laurent, 79 ans

22 février

BOUCHET Simone
Josette Marie veuve
GARRIVET, 88 ans

10 mars

ESTÈVE Claude
Auguste, 86 ans

16 mars

LANNEMAJOU
Christian, 93 ans

FRAIS D'OBSÈQUES

Vous venez de perdre un proche ? Et le coût des obsèques impacte fortement votre budget ? Dans ce moment douloureux, sachez que vous pouvez être accompagné. Notre Ville est adhérente au Syndicat intercommunal funéraire de la Région parisienne (Sifurep). À ce titre, vous pouvez bénéficier de frais d'obsèques moins onéreux. Pour ce faire, il convient de contacter l'agence Pompes funèbres générales (PFG) de Ris-Orangis (45 rue Albert-Rémy, 01 60 48 76 39).

Pour l'organisation des obsèques, vous pouvez également vous adresser aux trois autres établissements de pompes funèbres rissois :

- Ris Funéraire : 30 rue Johnstone-et-Reckitt / 01 69 02 41 57 ;
- Pompes Funèbres-Marbrerie Arnaud Marin : 39 rue Johnstone-et-Reckitt / 01 69 43 66 33 ;
- Pompes funèbres musulmanes : 74 avenue de la Libération / 01 69 43 30 01.

TEMPS LIBRE



RETROUVEZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.VILLE-RIS-ORANGIS.FR



SAMEDI 12 AVRIL

LOISIRS

MARCHÉ AUX VÉLOS

Pour la deuxième année consécutive, le marché aux vélos se déroulera à l'école élémentaire du Moulin-à-Vent, l'après-midi du samedi 12 avril. Organisé en partenariat avec la Cité éducative et les associations L'Attribut, ProVélo Sud Île-de-France et Dare-Dare, ce marché de vélos d'occasion vous permettra de dénicher une bicyclette à petit prix. Toutes sortes de vélos seront exposés. Si vous souhaitez vendre un vélo, déposez-le entre 9h30 et 12h. Plus d'informations : provelo2.fr / contact@lattribut.org / 07 57 18 77 77.

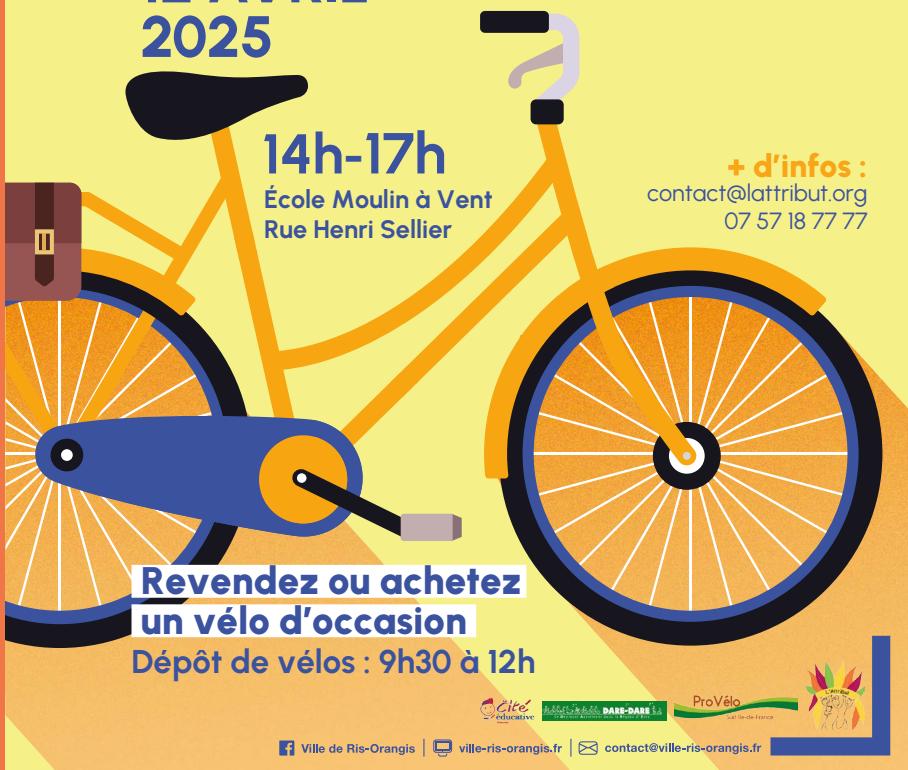
⌚ 14H - 17H 🗺 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MOULIN-À-VENT, RUE HENRI SELLIER



RIS-ORANGIS

Marché aux vélos

SAM.
12 AVRIL
2025



[Ville de Ris-Orangis](#) | ville-ris-orangis.fr | contact@ville-ris-orangis.fr





VENDREDI 11 AVRIL

♪ MUSIQUE

VICTOR SOLF + 1^{ÈRE PARTIE}

Victor Solf, originaire de Düsseldorf, est bilingue franco-allemand. Avec son album *Tout peut durer*, il témoigne d'une écriture libérée et innovante, promettant une expérience scénique captivante. En première partie, Kalupto, un groupe anglophone basé sur Paris. Aussi inclassable l'un que l'autre, ils nous rappellent qu'au-delà des genres, la musique est avant tout un moyen d'expression de ce qui nous anime et nous traverse. Tarifs : 21 €, 18 €, 15 €. Informations et billetterie : leplan.com.

⌚ 20H

📍 LE PLAN

SAMEDI 12 AVRIL

♪ MUSIQUE

GOÛTER-CONCERT : DENDANA

Les goûters-concerts sont des moments privilégiés où les enfants peuvent découvrir des concerts au Plan comme pour les grands, où on est debout, où on danse, où on crie. Sauf qu'en prime, on termine par un goûter. Compositeur algérien, Dendana puise ses influences dans le blues, le rock et le patrimoine saharien, à la croisée des musiques modernes et traditionnelles. Tarif : 6 €, gratuit pour les accompagnateurs (dans la limite de 2) et pour les adhérents.

⌚ 14H30

📍 LE PLAN

JEUDI 3 ET VENDREDI 4 AVRIL

🐻 ENFANCE

L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN VERSION 1

Installés dans un dispositif à 360°, petits et grands assistent, grâce à une simple turbine, à un ballet de jolies créatures de sacs plastiques colorés qui virevoltent sur la musique de L'après-midi d'un faune (Claude Debussy). Dès 5 ans. Durée : 25 mn. Tarifs : 15 €, 10 €, 7 €.

⌚ JEUDI 3 AVRIL À 9H, 10H30, 14H30
VENDREDI 4 AVRIL À 9H, 10H30,
14H30

📍 CENTRE CULTUREL ROBERT-DESNOES

SAMEDI 5 / DIMANCHE 6 AVRIL

♪ MUSIQUE

WE METAL FEST 2025

Le Plan et L'Empreinte (Savigny-le-Temple) présentent le WE METAL FEST 2025. Pour cette deuxième édition, les deux Scènes de musiques actuelles de Grand Paris Sud s'associent pour mettre à l'honneur le métal. "The place to be" pour les fans de ce genre musical avec 16 artistes au programme. Pass 2 jours : 39 €, 33 €, 27 € / 1 jour : 24 €, 21 €, 18 €. Informations et billetterie : leplan.com.

⌚ SAMEDI 5 AVRIL DE 16H À 00H
DIMANCHE 6 AVRIL DE 14H À 22H

📍 LE PLAN

SAMEDI 5 AVRIL

🎲 LOISIRS

LOTTO

Le comité de quartier Marie-Blanche propose un loto avec de nombreux lots à gagner. Tarifs : de 3 € le carton à 15 € les 6 cartons.

Inscription : amvero.blogspot.fr.

⌚ 13H30

📍 PRÉAU DE L'ÉCOLE D'ORANGIS

LUNDI 7 AVRIL - VENDREDI 11 AVRIL

⚽ SPORT

SENIORS'FORME

Le service Retraités et Temps libre (SRTL) propose une semaine d'activités physiques adaptées et ludiques en direction des seniors pour bien préparer les beaux jours qui arrivent. Une vraie cure de jouvence, riche de découvertes et de bienfaits pour la santé de nos aînés.

Au programme : des séances d'initiation à la sophrologie et au Pilates, un atelier sport et santé avec des activités douces, du yoga du rire, un atelier culinaire, une randonnée intergénérationnelle au Bois Chardon, à Champrosay.

Le programme détaillé est disponible sur la page d'accueil du site de notre Ville (www.mairie-ris-orangis.fr) et en version papier à la mairie ou mairie annexe ainsi qu'au SRTL.

📍 POUR S'INSCRIRE, S'ADRESSER
AU SRTL 13 ROUTE DE GRIGNY,
01 69 02 73 40.

MERCREDI 9 AVRIL

☒ RASSEMBLEMENT

CŒUR DE VILLE

Le service Vie des quartiers organise deux ateliers pour s'informer sur l'avancée des travaux du Cœur de ville et sur le projet de renouvellement urbain, coanimé par la Ville, Essonne Habitat et Grand Paris Sud, à la Maison du projet Cœur de ville (16 place du Moulin-à-Vent). Inscription obligatoire : viedesquartiers@ville-ris-orangis.fr 01 69 02 46 60 34 rue de la Fontaine.

⌚ 17H / 18H

📍 MAISON DE PROJET

CŒUR DE VILLE

VENDREDI 18 AVRIL

ATELIER CULINAIRE

Le SRTL propose aux seniors un atelier culinaire. Venez apprendre à préparer et déguster le Thiacyr, un dessert rafraîchissant d'Afrique de l'Ouest, à base de couscous de mil et de fromage blanc. Atelier animé par les services civiques seniors. Inscription auprès du SRTL : 13 route de Grigny, 01 69 02 73 40. Rendez-vous au SRTL.

14H
 SRTL

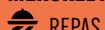
VENDREDI 25 AVRIL

ATELIER DE FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS

Le SRTL propose aux seniors un atelier un peu particulier : venez fabriquer vos produits d'entretien avec des ingrédients peu onéreux et 100 % naturels.

Inscription auprès du SRTL :
13 route de Grigny, 01 69 02 73 40.
Rendez-vous au SRTL.

14H
 SRTL

MERCREDI 30 AVRIL

DÉJEUNER

Le SRTL propose aux seniors un déjeuner au Restaurant d'application de la Faculté des métiers d'Évry où les apprentis cuisiniers et serveurs vous feront déguster une cuisine gastronomique digne des grands restaurants.

Tarif : 18 € (menu : apéritif, entrée, plat, fromage et dessert).

Inscription auprès du SRTL :
13 route de Grigny, 01 69 02 73 40.
Rendez-vous et départ du SRTL.

12H
 SRTL


SPORT
TOURNOI DE FOOTBALL DE L'AMITIÉ DE L'AJMF

Le Tournoi de football de l'association AJMF (Amitié Judéo-musulmane de France) en est à sa 11^e édition. Cette compétition mixte, pour les garçons comme pour les filles, en partenariat avec le service Jeunesse, a pour objectif de « lutter contre les préjugés ». Des jeunes issus de différentes sensibilités culturelles, ethniques ou religieuses, se réunissent autour d'une passion commune, le foot, qui transcende tous les clivages.

Ce tournoi se déroulera au gymnase de la Halle Jeunesse Victor-Schoelcher (2 rue Henri-Sellier). Outre les matchs, des stands seront disposés autour du terrain autour des thèmes « Bien vivre ensemble » et « Halte aux préjugés ». Service Jeunesse : 01 69 02 68 12, communication.ajmf@gmail.com

10H À 17H

GYMNASSE DE LA HALLE JEUNESSE VICTOR-SCHOELCHER

i

> Service Culture, Vie associative et Événements :
01 69 02 52 97

> Service Vie des quartiers :
01 69 02 46 60

> Ludothèques des Oiseaux :
01 69 02 68 04
du Plateau :
01 69 02 68 02

> Service Retraités et Temps libre :
01 69 02 73 40

> Le chapiteau d'Adrienne :
06 83 63 20 94

> Le Plan :
01 69 02 09 19

> Médiathèques Raymond-Queneau :
01 69 43 86 90

Elsa-Triolet :
01 69 02 10 70

> Centre culturel Robert-Desnos Scène nationale :
01 60 91 65 65

> Les Cinoches :
01 69 02 72 76

Un budget 2025 pour préparer sereinement l'avenir

Au mois d'avril, nous votons notre budget municipal sur la base de zéro hausse d'impôts depuis 2010, du maintien d'un haut niveau d'investissement pour préparer un avenir serein et d'une baisse de nos emprunts. Ce nouveau budget, comme les précédents, nous permet également de maintenir le cap fixé par notre Maire, Stéphane RAFFALLI, en matière de transition écologique et sociale.

Ce budget 2025 est le dernier budget voté de notre mandat. Il nous permet d'achever notre programme municipal en accord avec les engagements que nous avons pris auprès des Rissoises et des Rissois.

Parmi nos opérations importantes en 2025 :

- notre Cœur de ville au Moulin à vent, sa nouvelle galerie marchande et son parc-jardin de 2 hectares ;
- la renaturation de nos 3 km de berges de Seine, la construction de notre Maison de la Seine, la réhabilitation de notre baignade ;
- la rénovation thermique de l'école Ordener ;
- la réhabilitation totale du gymnase de la Ferme du Temple ;
- la création d'une « Rue jardin » allant du Cœur de ville jusqu'au bord de Seine en privilégiant les aménagements pensés pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo ;
- la consolidation de notre halle de tennis et la remise en état des 4 terrains extérieurs ;
- le déploiement de notre système de vidéoprotection pour lequel nous approchons du cap des 100 caméras.

Pour échanger avec vos élus sur les projets structurants de votre quartier et de votre ville et poser toutes vos questions, nous vous donnons rendez-vous :

Lundi 7 avril à 18h30 : sous le préau de l'école Orangis

Mardi 29 avril à 18h30 : en salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

Lundi 5 mai à 18h30 : dans la salle polyvalente de l'école Derrida

Mardi 13 mai à 18h30 : sous le préau de l'école Guerton

Mercredi 14 mai à 18h30 : sous le préau de l'école Boulesteix

Ensemble, notre ville est plus belle.

Ris pour tous

Vos élus : Gil MELIN, Aurélie MONFILS, Marcus M'BOUDOU, Kykie BASSEG, Souad MEDANI, Fabrice DERAEDT, Véronique GAUTHIER, Serge MERCIÉCA, Annabelle MALLET, Siegfried VAN WAERBEKE, Sémita LE QUEREC, Noureddine SIANA, Josiane BERREBI, Omar ABBAZI, Sylvie DEFORGES, Denise POEZEVARA, Jean-Paul MONTEIRO, Claudine CORDES, Dounia LEBIK, Pierrick BROUSSEAU, Yvrose JAMEAU, Jérémie KAWOUK, Valérie MARION, Nejla TOPTAS, Facebook « Ris pour tous »

L'eau n'est pas une marchandise mais un bien commun !

50 € par an... pendant 20 ans... pour chaque famille rissoise, mais aussi pour les 400 000 familles du sud de l'Île-de-France abonnées au RISF (réseau d'eau potable).

C'est ce que Suez a déjà abusivement prélevé, via nos factures d'eau potable, en surfacturant le prix de gros payé par notre distributeur la régie Eau Grand Paris Sud, continuant à pratiquer les mêmes tarifs depuis 50 ans quand l'usine de Morsang-sur-Seine qui potabilise l'eau est amortie depuis le début des années 2000. C'est ce que Suez voudrait continuer à faire encore en proposant le rachat de l'usine...dans 20 ans ! alors que nous l'avons déjà payé deux fois (pendant son amortissement et pendant ces 25 dernières années).

De plus, d'après une enquête menée aux Archives départementales par des adhérents locaux d'ATTAC, en 1967 le préfet de l'Essonne avait déclaré d'utilité publique la construction de cette usine...ce qui à terme, en faisait un « bien de retour » pour l'ensemble des abonnés. C'est pourquoi, soutenus par des élus de tout bord politique, dont le maire de notre commune, ils viennent d'écrire une lettre ouverte aux représentants de l'État pour demander que cesse cet abus de bien public.

Nous invitons tous les Rissois, par-delà leurs choix politiques, à contresigner cette lettre ouverte en suivant ce lien :

<https://www.change.org/EauBienCommun>

Ensemble

Christian-Amar Henni, José Peres, Sandana Djanarthy, Erick Couturier
Facebook unis pour Ris-Orangis / cap à gauche pour Ris-Orangis
ensemblerisorangis@laposte.net

La décharge à ciel ouvert sur le périmètre de l'hippodrome n'en finit plus de nous faire une mauvaise presse ! Une des options du PSG de s'implanter à Ris-Orangis a mis en lumière le manque d'entrain voire d'inertie de la majorité à promouvoir des projets ambitieux sources de recettes pour notre ville surendettée. Le 5 mars dernier, un article du journal Le Parisien s'interrogeait sur la suite qui va être envisagée alors que le site a été le théâtre d'attaques au couteau entre Rissois (en l'occurrence, des Roms qui affectionnent notre commune pour profiter de la politique laxiste de l'exécutif). Le changement de physionomie de la ville à l'image de son nouveau cœur sur le square Salvador-Allende, la réfection de nos rues (financée par l'agglomération) ou encore la matérialisation du TZEN 4 (un projet départemental), n'amélioreront pas les problèmes de comportements. Les faits de violence avec les rixes ou une ville défigurée par des résidents déracinés toujours plus nombreux, risquent de faire fuir définitivement de vrais acteurs économiques après avoir fait fuir les anciens Rissois.

Ris en Avant

Laurent Stillen - Christine Tisserand - Claude Stillen
06 60 67 65 72 - www.risenavant.fr



Stéphane RAFFALI

Maire, Conseiller départemental
Vice-président à l'agglomération
Grand Paris Sud



Souad MEDANI

Maire-adjointe
Chargée de la Culture
et de l'Événementiel



Fabrice DERAEDT

Maire-adjoint
Chargé des Sports - Quartier Hippodrome



Annabelle MALLET

Maire-adjointe
Chargée du Développement
économique, du Commerce,
du Marché municipal et de l'Artisanat



Siegfried VAN WAERBEKE

Maire-adjoint
Chargé des Solidarités, du Logement,
des Coopératives, du quartier
Plateau / Ferme du Temple
et de la Politique de la ville



Josiane BERREBI

Maire-adjointe
Chargée des Retraités et de la Santé



Omar ABBAZI

Conseiller délégué
Chargé du Soutien
et de l'accompagnement scolaires



Jean-Paul MONTEIRO

Conseiller délégué
Chargé de la Vie des quartiers



Claudine CORDES

Conseillère
Chargée de l'Égalité femmes-hommes et
de la lutte contre les violences conjugales



Yvrose JAMEAU

Conseillère déléguée
Chargée de la Cause animale



Jérémy KAWOUK

Conseiller
Chargé des Relations locataires -
bailleurs sociaux



Gil MELIN

1^{er} Maire-adjoint
Chargé de l'Aménagement durable,
de la Transition écologique,
de l'Ecopolis et de la Démocratie locale



Aurélie MONFILS

Maire-adjointe
Chargée de la Réussite scolaire,
du Collège, du Lycée
et de l'Enseignement supérieur



Marcus M'BOUDOU

Maire-adjoint
Chargé des Associations,
des Finances, du Devoir de mémoire
et des Relations extérieures



Kykie BASSEG

Maire-adjointe
Chargée de la Jeunesse



Véronique GAUTHIER

Maire-adjointe
Chargée de la Qualité du service public,
de la Mairie 4.0 et des Affaires générales



Serge MERCIÉCA

Maire-adjoint
Chargé de l'Éducation
et des activités périscolaires



Sémira LE QUEREC

Maire-adjointe
Chargée des Activités éducatives,
des Relations avec les parents d'élèves
et de l'Aide à la parentalité -
Quartier Bas de ville



Noureddine SIANA

Maire-adjoint
Chargé de la Protection civile,
des Incivilités et de la Propreté



Sylvie DEFORGES

Conseillère déléguée
Chargée du Handicap, de la Dépendance
et de la Lutte contre l'isolement



Denise POEZVARA

Conseillère déléguée
Chargée de l'Engagement
bénévol et citoyen



Dounia LEBIK

Conseillère déléguée
Chargée de la Petite enfance



Pierrick BROUSSEAU

Conseillère déléguée
Chargé des Transports et de l'Emploi



Valérie MARION

Conseillère
Chargée de la Valorisation
des espaces naturels



Nejla TOPTAS

Conseillère
Chargée de la Lutte contre l'illettrisme
et l'illectronisme



MAIRIE

Place du Général-de-Gaulle

Tél.: 01 69 02 52 52

- > Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h (17h30 en période de vacances scolaires)
- > Jeudi de 8h30 à 12h30
- > Samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE

34, rue de la Fontaine

Tél.: 01 69 02 74 30

- > Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h à 12h30
- > Samedi de 9h à 12h

VIE DES QUARTIERS

- > Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h30 à 12h30

RETRAITÉS ET TEMPS LIBRE

RIS EMPLOI

13 route de Grigny

Tél. : 01 69 02 73 40

- > Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h à 12h30

POINT D'ACCÈS AU DROIT ET À LA MÉDIATION (PADM)

53, rue Edmond-Bonté

Tél.: 01 69 02 68 39

- > Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h à 12h30

> N° d'urgence européen : 112

> Samu : 15

> Pompiers : 18

> SOS médecins* : 0826 88 91 91

* 0,15 € TTC/mn - Prix à partir d'un téléphone fixe.

> Police secours

+ pharmacies de nuit : 17

> Police municipale : 01 69 02 13 30

> SOS personnes sourdes

et/ou muettes : 114 par SMS



VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Au marché, rue de la Fontaine,
le mercredi 9 avril, de 9h à 12h.

CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 2 avril à 18h30, pour le vote du budget 2025, salle Émile-Gagnex, et diffusé en direct sur la page Facebook de la Ville (villederisorangis).

www.ville-ris-orangis.fr

Ville de Ris-Orangis

RÉUNIONS DE QUARTIERS



Échangez avec vos élus sur les projets structurants
de votre quartier et de votre Ville

Plateau

Lundi
7 avril
à 18h30

Préau
de l'école
Orangis

Mairie
Grand Bourg
Hameaux

Mardi
29 avril
à 18h30

Salle des mariages

La rénovation
La Gare
Les Docks

Lundi
5 mai
à 18h30

Salle
polyvalente
de l'école
Derrida

Pentes
Les Oiseaux
La Theuillerie

Mardi
13 mai
à 18h30

Préau
de l'école
Guerton

Ferme
du Temple
Aunette
Jardins de Ris

Mercredi
14 mai
à 18h30

Préau de l'école
Boulesteix



ville-ris-orangis.fr